

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P24

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 5. Mai 1956

SOMMAIRE

Protection du gibier — Marché du travail
Assemblée générale de l'ADIJ — Chronique économique

Protection du gibier¹⁾

Un triste bilan

J'ai sous les yeux la statistique du gibier accidenté que le garde-chasse du petit district de Laupen a établie sur la base des avis reçus et contrôlés. Il ressort de ces derniers que 49 faons et 27 lièvres ont été tués presque uniquement par les faucheuses. Pendant la fenaison, des faisandeaux et des couvées de faisans, de perdrix, de cailles et d'oies sauvages ont été victimes des couteaux meurtriers des faucheuses. Plusieurs pontes purent heureusement être sauvées et couvées définitivement avec succès dans l'établissement de Eichholz.

La statistique ne mentionne pas le gibier accidenté d'une autre façon, et qui ne fut ni retrouvé ni annoncé. Si nous ajoutons le modeste pourcentage de 30 %, nous atteignons, pour le chevreuil par exemple, des chiffres dépassant ceux d'une période normale de chasse dans la même région. Un bien triste bilan en vérité !

Lorsqu'un jeune chevreuil se fait prendre et tuer par un chien, une vague d'indignation s'élève. Mais le massacre de centaines d'animaux dans l'espace de quelques semaines est considéré comme un fait découlant de circonstances inévitables auquel on ne peut rien changer, et l'on passe outre.

Quand je rapportai un faon auquel il manquait les deux pattes postérieures, je pus lire sur tous les visages des enfants l'expression de la pitié et du regret. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas un moyen d'aider ces ravissants animaux et de les protéger durant la période de grande détresse. La jeunesse des écoles ne pourrait-elle pas être éduquée en vue de cet aide pratique au gibier ?

C'est dans l'action que se trouve la réponse. Des possibilités s'offrent toujours à nous. C'est pourquoi, tout au long de l'enseignement d'histoire naturelle prévu par le programme annuel, nous traitons du gibier le plus important. L'ampleur des observations, des expériences et, de plus, la mise à profit des importants résultats provenant des recherches de procédés modernes, forment une base sur laquelle on peut bâtir ce qui captive les élèves et leur laisse des impressions durables.

¹ La série d'articles que nous publions sur la protection du gibier nous a été remis par la Direction cantonale des forêts. Elle est destinée en premier lieu à notre jeunesse des écoles.